



# FICHE BONNE PRATIQUE

## TABLES RONDES n° 1 et n° 2

### Risques chimiques : Maîtrise de l'approvisionnement et recensement

#### Introduction

La maîtrise des risques chimiques passe avant tout par la maîtrise de leur approvisionnement et leur recensement.

#### Animateur et Secrétaire

**Table 1 :** Vanessa POSTIL (Administratrice MASE Atlantique) et Didier Gimenez (Responsable Sécurité TOTAL)

**Table 2 :** Christine Ollivier (Membre du Comité de Pilotage) et Mme Maryannick DIERICKX (Proman)

#### Participants

**Table 1 :** CNAI – FO SE Q Donges – GDE – Auxitec – GDF SUEZ – SGL – Chantiers Baudet

**Table 2 :** Hervé Thermique – Le Floch Dépollution – MGCE – Spie Ouest – Véolia Propreté – Sarp Ouest – Apave



#### Problématique et Questions

Comment remplacer un produit CMR existant par un produit de substitution que les clients et les utilisateurs refusent ?

Qu'elle doit être la périodicité de recensement des produits chimiques ?

Comment limiter le nombre de produits chimiques pour faciliter le recensement ?

Comment gérer l'approvisionnement ?

Comment acheter la bonne quantité de produits pour éviter le stockage inutile et les traitements supplémentaires des déchets ?

Comment procéder lors de la perte de l'information due à la modification du contenant dans les métiers de la collecte des déchets ?

#### Réponses et bonnes pratiques

Faire des essais du produit de substitution sur le terrain - Contacter la Médecine du Travail pour la sensibilisation du personnel de l'entreprise et du client.

Pour un recensement correct et maîtrisé, faire un lien avec les achats pour la demande des FDS et pour une information à chaque nouveau produit acheté. S'il y a peu de nouveaux produits, faire un recensement au moins une fois par an.

Une liste type des produits chimiques peut être établie, communiquée aux acheteurs afin de faciliter le recensement. Il faut que ces produits répondent aussi aux exigences techniques des chantiers ou de la production et aux exigences de la réglementation.

Une procédure d'achat peut être établie afin de maîtriser les approvisionnements et les fournisseurs. Certaines entreprises établissent des cahiers des charges afin de sélectionner leurs fournisseurs selon des critères HSE / réglementaires et afin de diminuer leur nombre.

Pour certaines entreprises faisant partie d'un groupe, l'achat et le stockage des produits chimiques sont centralisés au niveau de ce groupe et chaque agence demande la quantité exacte. Faire un historique des quantités achetées pour chaque produit suivant les chantiers et établir une politique d'achat afin que les acheteurs commandent le « juste nécessaire » en fonction de cet historique.

Par la formation et une communication au niveau des agents de collecte pour les sensibiliser sur le refus de la collecte des produits non identifiés.

Comment procéder, pour les prestataires de services, lors de l'exposition aux produits des sites ?

Pour une identification claire, réalisation d'une procédure visant à collecter systématiquement les bons de travaux, les F.D.S. et le plan de prévention.

Comment gérer le facteur économique qui pourrait prévaloir sur le facteur santé ou environnemental ?

Mise en place d'une charte santé et environnement au niveau de la politique d'achat des produits.



# FICHE BONNE PRATIQUE

## TABLES RONDES n° 3 et n° 4

### Risques chimiques : Evaluation du risque

#### Introduction

L'évaluation du risque chimique est parmi les plus difficiles à réaliser car en plus des risques Sécurité, les risques Santé et environnement doivent également être pris en compte. De plus, la multitude de produits et le manque de connaissance sont un frein à une évaluation exhaustive.

Il est essentiel de bien évaluer le risque chimique pour être en mesure de le prévenir efficacement. C'est d'ailleurs une obligation réglementaire

Il doit être évalué sous deux aspects :

- Dangerosité du produit lui-même
- Exposition des salariés au produit

#### Animateur et Secrétaire

**Table 3** : Animateur : Erwan Gauthier (Kaefer-Wanner)

Secrétaire : Laurence Chesneau (Mase Atlantique)

**Table 4** : Animateur : Antoine Daudon (Yara France)

Secrétaire : Philippe George (Président du CoPil)

#### Participants

**Table 3** : Aris, Bernard et Fils, Colas, ECR Technologies, FO SE Q, Inéo Atlantique, Labo Services, Médiacover, Ortec Environnement

**Table 4** : Technor Valve Services, Valco, chantier Bodet, STMA, Socotec, Le Pessec, Partnaire Atlantique (ENM)



#### Problématique et Questions

Comment réaliser l'évaluation du risque chimique ?

#### Evaluation de la dangerosité du produit :

Difficulté d'identification

- Cas des produits prêtés sur les chantiers
- Les plans de prévention sont parfois de mauvaise qualité sans réelle analyse des risques,
- difficulté d'obtenir les données des clients
- Cas de produits contenus dans un ensemble mécanique objet d'un contrat de révision (lot de vannes) dégageant des fumées suspectes

Les FDS sont souvent incomplètes et difficiles à utiliser

Le risque chimique sur les sites d'intervention ?

#### Réponses et bonnes pratiques

Pour évaluer les risques Sécurité, Santé et Environnement, il existe plusieurs outils : outil interne à l'entreprise (souvent sur excel), ou des outils développés par la CRAM ou encore l'OPPBT. La participation du médecin du travail est très importante. Pour les produits achetés, la Fiche de Données de Sécurité est la meilleure aide, il faut cependant la confronter aux conditions d'utilisation réelle des produits.

Etablir des fiches d'analyse de risque que les intervenants font remplir au client

Aborder le sujet dès l'appel d'offre

Avoir une procédure d'adoption d'un nouveau produit

Sensibiliser le personnel au risque chimique

Faire d'abord une évaluation semi quantitative en se limitant aux risques les plus sérieux :

- risque par inhalation
- risque CMR et produit très toxique
- risque accidentel

Chercher à éliminer les produits les plus dangereux

Les entreprises intervenantes reçoivent beaucoup d'information de la part des industries chimiques sur les risques Sécurité, mais peu d'information sur le risque Santé lié aux produits présents sur ces sites.

### Evaluation de l'exposition :

souvent difficile sur les chantiers :

- expositions très variables
- polyvalence du personnel

Difficultés à mesurer les Valeurs d'Exposition

Comment mettre à jour l'évaluation du risque chimique ?

Comment évaluer le risque sur des déchets ? Ceux-ci n'ont pas de FDS, il y a peu d'études sur les dangers qu'ils représentent et on est parfois confronté à des mélanges inconnus.

Cas des fumées de bitume ?

Faire tenir des fiches d'exposition sur les chantiers pour connaître le temps d'exposition

Mesure de l'exposition par prélèvements à poste fixe ou mobiles. Certaines EU le font et pourraient donner des résultats aux EI concernées.

La médecine du travail a parfois des moyens de mesure adaptés et peut assurer des campagnes de mesure

Pour les cas les plus sérieux, un suivi est assuré par l'EU pour tous les intervenants comme pour les rayonnements ionisants. C'est le cas pour certains produits dans les raffineries

Faire appel à des spécialistes pour une étude plus détaillée

Développer un partenariat avec les EU

En exerçant une veille réglementaire (changement de catégorie du produit ou changement des Valeurs Limite d'Exposition) et une veille technologique (apparition de solutions moins dangereuses).

D'abord, une analyse permet de dresser une « carte d'identité » du déchet.

Cela permet ensuite de ranger ces déchets par famille pour déterminer les parades à mettre en œuvre et de contrôler l'exposition des salariés en la comparant aux Valeurs Limite d'Exposition connues.

En cas de doute, le principe de précaution s'applique. Des opérations spéciales avec par exemple mise en place d'un confinement et des EPI isolants sont nécessaires.

Dans le même esprit que pour les déchets, une entreprise a travaillé a posteriori sur les fumées de bitume. En liant un partenariat avec l'INSERM et la médecine du travail, ils ont travaillé sur les risques avérés pour qualifier les dangers auxquels étaient exposés les salariés. Des solutions (diminution de la température pour limiter les dégagements gazeux, diminution du temps d'exposition) ont été mises en place suite à ces études.



## FICHE BONNE PRATIQUE TABLES RONDES n° 5 et n° 6 Risques chimiques : Suivi de l'exposition

### Introduction

Le suivi d'exposition doit prendre en compte les produits liés à l'activité et les produits liés au process du lieu d'intervention.

### Animateur et Secrétaire

**Table 5 :** G.CARRERE (infirmière UP Cordemais-EDF) ;  
J.SECHE (MPL Service Q2SE UP Cordemais-EDF)

**Table 6 :** BONNEAU Thierry (Membre du comité de pilotage)

### Participants

**Table 5 :** St Nazaire Marine ; Inéo ; Derichebourg  
Propreté ; Labo Services ; Hutter Industrie ;  
Médiacover ;

**Table 6 :** Onet, Ortec Environnement, Samsic, Segula  
Technologies, Snam, Sodi, STA, TFN, Veolia Propreté



### Problématique et Questions

Est-on concerné par le suivi d'exposition ?

Comment est réalisé le suivi médical dans les différentes entreprises ?

#### Médecin du travail

Sont-ils bien informés et concernés ?

Quel est leur responsabilités ?

Suivi d'exposition sur quel produits ?

Comment effectuer un campagne de contrôle ?

Comment avoir la connaissance des produits de process pour les sous-traitant?

### Réponses et bonnes pratiques

La loi oblige les entreprises à effectuer un suivi d'exposition pour chaque salarié.

**Bonnes pratiques :** l'ensemble des produits utilisés sont identifiés, des mesures d'exposition aux postes de travail sont réalisées (VLE ou des VME) avec la participations de certain médecin du travail .  
Les fiches d'exposition pour les CMR sont réalisées mais pas pour les Agents Chimique Dangereux. Les attestations d'exposition pour les CMR et les ACD ne sont pas réalisées.

«les médecins du travail semblent pour certains mal renseignés»  
D'autres s'investissent fortement dans la démarche.

Leur actions est fonction de la fiche d'exposition : ils préconisent les examens à effectuer et Ils contrôlent leur applications ensuite lors de la visite du salarié et leur délivre la fiche d'aptitude.

Se renseigner (si besoin) auprès de la médecine du travail qui a intégré un toxicologue (qui à un rôle de formateur auprès des médecins) dans son service .

En demandant auprès de la médecine du travail, de la CRAM, d'un organisme agréé.

Les PDP réalisés pour toutes les interventions d'entreprises extérieurs doivent identifier les risques liés aux produits utilisés ou issus du process (fumées, déchets,...).

Les FDS des produits de process doivent pouvoir être communiquées à l'ensemble des prestataires.

Certaines entreprises indiquent sur chaque fiche un degré

<p>Comment remplir les fiches d'exposition ?</p>	<p>d'exposition Ces fiches sont (doivent) remises à jour chaque année Difficulté à évaluer/quantifier le nombre d'heures d'exposition Difficulté de communication avec l'EU pour définir le degré d'exposition des EI</p>
<p>Comment identifier les zones à risques ?</p>	<p>Avec l'EU les informations ne passent pas toujours L'EU peut ne pas savoir quel est le produit dans une capacité :exemples cités&gt; sur un stockage vieux de plus de 10 ans ou bien un camion mal vidangé (produit composé de 40% de benzène)</p>
<p>Comment bien évaluer le temps d'exposition ?</p>	<p>L'étude précise des postes de travail ainsi que l'utilisation des mesures d'exposition avec des VME sur 8 heures ou bien des VLE sur 15 minutes permettent d'évaluer plus précisément les temps d'exposition.</p>
<p>Comment gérer le suivi d'exposition lors d'utilisation de produits non recensés ?</p>	<p>L'entreprise doit connaître et avoir à disposition la FDS de tous les produits utilisés y compris ceux imposés par le client.</p>
<p>Comment avoir la connaissance de la composition des déchets usagés (plusieurs huiles dans un même contenant) ?</p>	<p>Aujourd'hui pas de solutions satisfaisantes y compris chez les spécialistes du traitement.</p>



# FICHE BONNE PRATIQUE

## TABLES RONDES n° 7 et n° 8

### Risques chimiques : Consignes, utilisation et information

#### Introduction

Le recueil des FDS de chaque produit utilisé est un pré-requis à l'établissement des consignes d'utilisation et sur la conduite à tenir en cas d'accident.

Il est indispensable de transmettre au personnel les instructions pour que les produits dangereux puissent être utilisés en toute sécurité.

Ces instructions doivent être :

- Lisible par tous
- Permettre aux salariés d'utiliser les EPI adaptés

#### Animateur et Secrétaire

**Table 7 :** David GARREAU (Membre du Comité de Pilotage) et Hervé CORNOU (Dir. Equipement et projet Région Atlantique - Schneider Electric)

**Table 8 :** Animateur : Alain Rochette ( Charier )  
Secrétaire : Jimmy Lenouvel ( Charier )

#### Participants

**Table 7 :** ARIS – AXIMA Maintenance – BERNARD SARL et Fils – DONGISOL – COFELY GDF SUEZ- KAEFER WANNER – MCD – SCHNEIDER Electric

**Table 8 :** Onet Services, Plasticon, Ravalais, Gestal, Charier TP, Garraud



#### Problématique et Questions

Comment transmettre l'information et consigne d'utilisation sur les produits utilisés au salarié à son poste de travail

Les fiches de données de sécurité sont difficilement lisibles par le personnel :

- les informations sont très nombreuses et parfois très techniques
- Difficultés de synthèse des informations
- Difficultés d'avoir les informations

Comment récupérer les informations ou FDS des produits fournis ou utilisés par le client et auxquels les intervenants sont exposés.

#### Réponses et bonnes pratiques

- Etablir une fiche de données de sécurité réduite (FICHE PRODUIT) qui reprenne les éléments suivants :
  - 1- Description du produit ( utilisation, sigles de classe danger) : chapitres 1, 2, 9, 12 et 15 de la FDS
  - 2- Consignes d'utilisation (manipulation et stockage) : chapitres 7 et 10
  - 3- Les EPI à porter : chapitre 8
  - 4- Les consignes en cas d'accident : chapitres 4 et 5
  - 5- Les consignes en cas de dispersion accidentelle : chapitre 6
  - 6- Les consignes pour l'élimination des emballages vides ( ou des restes de produit) : chapitre 13

On peut aussi :

- S'appuyer sur les fiches trame fournie par le CRAM/INRS pour simplifier les FDS.
- Accompagner la diffusion des fiches de causeries avec les utilisateurs et impliquer le médecin du travail
- Intégrer les consignes d'utilisation et les mesures de prévention associées dans la gamme de maintenance.

- Réaliser une analyse à l'ouverture du chantier en complément du PdP et alerter le client sur la transmission des FDS.
- Demande à insérer dans les clauses contractuelles lors de la commande
- Eduquer le client sur le transfert des informations concernant les

Difficultés du port des ( bons) EPI par le personnel

Difficultés à passer les instructions d'utilisation pour le personnel intérimaire : Ils peuvent être amenés à utiliser des produits différents à chaque mission

Problèmes de connaissance du français dans les entreprises de nettoyage

Comment transporter les déchets souillés avec des produits

Questionnement faisant suite aux échanges :

- Comment réaliser un PdP ou une évaluation des risques avec un client qui ne connaît pas la réglementation.

- Le transport de matières dangereuses

produits sous l'angle « échange de bonnes pratiques ».

La meilleure solution est l'exemplarité de l'encadrement de chantier :

- Faire en sorte que les EPI nécessaires soient stockés avec chaque produit

- Compte tenu de l'importance du danger, il paraît indispensable d'être très exigeant de d'aller, si nécessaire, jusqu'à la sanction

le parrainage des intérimaires doit permettre de pouvoir passer les bonnes consignes

Utilisation de moyens audiovisuels pour l'information

Faire en sorte que chaque produit soit associé à une tâche

- Utiliser des sacs à fermeture à glissière ou des bidons étanches.

- Prévoir une ventilation naturelle ou forcée de la partie arrière du véhicule





# FICHE BONNE PRATIQUE

## TABLES RONDES n° 9 et n° 10

### Risques chimiques : Stockage et élimination des déchets

#### Introduction

La gestion des déchets est facteur indissociable de la maîtrise du risque chimique.

Les déchets sont classés par catégories, lesquelles peuvent varier en fonction de leur nature, de leur provenance ou encore de leur caractère plus ou moins toxique. Déchets ménagers, déchets industriels banal (DIB), déchets industriels spéciaux (DIS), déchets inerte. Comment donc gérer ces déchets en toute sécurité ? stockage, information sécurité, manutention, évacuation, transport et chargement déchargement ?

#### Animateur et Secrétaire

**Table 9 :** Marina STEPHANT et Stéphane LE GALLEZE (membres du Comité de Pilotage MASE)

**Table 10 :** G. LEBARON (STX) et P. DOUSSET (STX)

#### Participants

**Table 9 :** Clemessy – GTM Ouest – Inéo Atlantique – Laval Mécanique – Lépine TP – MGCE – Pétroservices

**Table 10 :** Platicon France - Profil Armor – SITA Solving - STMA – Véolia Propreté –



#### Problématique et Questions

Différences entre les organisations des entreprises utilisatrices.(bennes à disposition, iso 14001 ou rien)

Stockage des déchets, quels utilisateurs ?

Information et formation des personnels en contact avec les déchets ?

La sensibilisation des salariés n'est pas toujours simple à réaliser.

#### Réponses et bonnes pratiques

Suivant l'organisation de l'entreprise utilisatrice, on peut prévoir d'utiliser les bennes du site ce qui implique d'inclure la gestion dans la commande à l'origine du chantier. Des prestations de retrait de déchets sur chantier par une entreprise spécialisée peuvent aussi être envisagées.

Le producteur, l'organisme de traitement agréé et les entreprises de maintenance des appareils et du site de traitement (formation du personnel). Dans tout les cas l'information et la formation du personnel intérimaire reste plus sensible (notion de passage)

Réalisation systématique d'un accueil au poste du personnel (rappel des différents risques encourus au contact des déchets), identification des produits stockés sur les contenants, réalisation de fiches de poste, formation sur la lecture et l'identification des étiquettes de classification des dangers, fiche produit accessible par tout le personnel concerné, identification des produits circulant dans les réseaux par un code couleur (ce code couleur est clairement affiché pour le personnel), moyens d'alerte et de premier soin disponible a proximité, bonne connaissance des règles de stockage.

Il existe des supports vidéos INRS accessibles sur internet. Les nouveaux arrivants sont de bons vecteurs de communication qu'il faut sensibiliser dès leur arrivée. Des notions de responsabilité écologique ou de risque domestique peuvent apporter un plus pour la prise de conscience individuelle.

<p>Quelles sont les bonnes pratiques de stockage des déchets ?</p>	<p>Utilisation de bacs de rétention (= au volume du plus grand réservoir), mise à la terre (dans le cas de substances inflammables), être attentif aux incompatibilités (se reporter au chapitre 10 de la FDS), lieux ventilés et aérés, identification des produits stockés et quantités, bonne connaissance des durées de vie des emballages et des produits, avoir un lieu de stockage à l'abri des rayons solaires, éviter de mélanger les déchets (analyse des risques plus facile pour un déchet non mélangé), sol imperméable,</p>
<p>Gestion des déchets des petits chantiers qui se trouvent éloignés du dépôt de l'entreprise intervenante.</p>	<p>Des aménagements de véhicules existent avec des compartiments dédiés aux déchets qui de plus sont démontables pour le transvasement au dépôt. La mise en place de règles simples et de bon sens doit permettre de diminuer l'exposition dans les véhicules (tout contenant doit être fermé hermétiquement, prévoir une ventilation)</p>
<p>Problèmes de stockage dans les bungalows entreprises. (compatibilité des déchets)</p>	<p>Une solution pour les chantiers plus importants est d'installer un container ventilé sur l'aire entreprise équipé de bacs de tri sélectif et d'évacuer les déchets en fin de chantier.</p>
<p>Manutention et transport des déchets ?</p>	<p>S'assurer de la qualité du supportage (existence d'une CMU sur le palettier), protection des pieds du palettier contre les chocs des chariots, suivi dans le temps des déchets stockés, circulation adaptée (largeur des voies de circulation (minimum = largeur de l'engin + 1 M), le tri des déchets permet une bonne identification des risques et donc de proposer une des mesures de prévention adaptées pour le personnel en contact, inversement le mélange de plusieurs déchets rend l'analyse plus complexe et donc impose des mesures de prévention maximum, le coût du traitement est donc plus élevé, l'analyse de risques des déchets solides est plus facile à identifier par rapport aux liquides (identification plus facile des produits solides), la notion de tri sélectif est donc essentiel.</p>
<p>Traitement des déchets en petite quantité ?</p>	<p>Le traitement de petites quantités est problématique, on peut demander au fournisseur du produit de récupérer les contenants vides, sur le site de l'Agence de l'eau « Nord Bretagne » il existe une liste des prestataires homologués à retraiter les petits volumes pour les PME.</p>
<p>Chargement, déchargement des déchets ?</p>	<p>Lieu de stockage étanche (sol et contenants), circulation des véhicules toujours en marche avant, balisage de la zone de déchargement (adaptés aux véhicules), une prise de terre disponible, éclairage électrique de la zone, point d'eau disponible, moyens de lutte contre l'incendie, moyens de protections individuelles à proximité, douche de sécurité, pour les liquides procéder par déchargement gravitaire, procédure de déchargement et chargement connu du personnel.</p>
<p>Les déchets particuliers type fumées de soudure ou d'échappement échappent à la gestion.</p>	<p>L'évaluation des risques à priori doit permettre de mettre en place des moyens de prévention adaptés (extraction mobile, hotte aspirante...). Les filtres de ces équipements doivent être gérés comme des déchets dangereux.</p>